

INTRODUCTION À LA POLYGAMIE EN ISLAM

Évaluation: 3.4

Description: Regard sur le concept de la polygamie en islam.

Catégorie: [Articles](#) [Sujets actuels](#) [Femmes](#)

par: IslamReligion.com

Publié le: 22 Mar 2010

Dernière mise à jour le: 22 Mar 2010

L'islam a souvent été critiqué pour sa permission de la polygamie, car la culture populaire, en Occident, la perçoit comme arriérée et comme une affaire de pauvres. Pour de nombreux chrétiens, il s'agit d'une forme d'autorisation à la promiscuité sexuelle, et les féministes la considèrent comme humiliante et comme violant les droits des femmes. Ce qu'il est important de comprendre, c'est que pour les musulmans, les valeurs morales ne sont pas établies par la pensée occidentale prédominante, mais par la révélation divine. Et il importe de garder certains faits à l'esprit avant d'entreprendre toute discussion au sujet de la polygamie en islam.



L'islam n'a pas inventé la polygamie

L'islam n'a pas inventé la polygamie. En effet, chez toutes les nations orientales de l'antiquité, la polygamie était une institution reconnue. Chez les hindous, elle prédomina longtemps. Chez les anciens Babyloniens, Assyriens et Persans, il n'existait aucune restriction quant au nombre de femmes qu'un homme pouvait épouser. Bien que la Grèce et Rome n'aient pas été des sociétés polygames comme telles, le concubinage y était la norme.^[1] L'islam est venu réglementer la polygamie en limitant le nombre maximal d'épouses à quatre et en imposant d'importantes responsabilités à ceux qui souhaitaient poursuivre cette pratique. En fait, comme l'affirme David Murray, un anthropologue, historiquement, la polygamie a été plus répandue que la monogamie.^[2]

La polygamie pratiquée par les prophètes de Dieu

Les grands patriarches hébreux (Abraham, Moïse, Jacob, David et Salomon, pour ne nommer que ceux-là), vénérés autant par le judaïsme et le christianisme que par l'islam, étaient tous polygames. Selon la Bible :

Abraham avait trois épouses (Genèse 16:1, 16:3, 25:1)

Moïse avait deux épouses (Exode 2:21, 18:1-6; Nombres 12:1)

Jacob avait quatre épouses (Genèse 29:23, 29:28, 30:4, 30:9)

David avait au moins 18 épouses (1 Samuel 18:27, 25:39-44; 2 Samuel 3:3, 3:4-5, 5:13, 12:7-8, 12:24, 16:21-23)

Salomon avait 700 épouses (1 Rois 11:3).^[3]

L'exemple de Jésus ne peut être pris en compte, puisqu'il ne s'est jamais marié. Cependant, il n'a jamais désapprouvé la polygamie, qui était pratiquée à son époque.

Le mariage en islam

En islam, le mariage est une entente légale garantie par un contrat et non un sacrement au sens chrétien du terme. Il accorde des droits et impose des responsabilités correspondantes aux deux parties. L'islam accorde la légitimité aux enfants nés au sein du mariage et ces derniers sont inclus dans l'héritage de leurs parents.

Le premier objectif du mariage, en islam, est de légitimiser la sexualité tout en créant un environnement propice à la continuité et à l'extension de la famille. Cela contraste totalement avec la tendance grandissante, en ce domaine, en Occident. Au cours des dernières décennies, les gens ont créé plus d'alternatives que jamais au mariage. Le concubinage (i.e. le fait de vivre ensemble sans être mariés) connaît une popularité qui ne se dément pas auprès des jeunes adultes qui n'ont jamais été mariés, tout comme chez les personnes divorcées. De plus en plus de femmes ont des enfants en dehors du mariage, rejetant l'ordre traditionnel voulant que l'on se marie d'abord et que l'on ait des enfants par la suite.

La polygamie dans le Coran

Le Coran est le seul livre religieux au monde qui limite la polygamie et impose de sévères restrictions à ceux qui la pratiquent :

« ... il vous est permis d'épouser deux, trois ou quatre femmes parmi celles qui vous plaisent; mais si vous craignez de ne pouvoir être juste envers elles, alors une seule. » (Coran 4:3)

Le Coran a limité à quatre le nombre maximal de femmes pouvant être épousées. Dans les premiers temps de l'islam, ceux qui avaient plus de quatre femmes au moment où ils se convertissaient à l'islam se voyaient obligés de divorcer celles qui étaient en trop. L'islam a également réglementé la polygamie en exigeant un traitement

égal et équitable envers chacune des épouses. Le musulman n'a aucunement le droit de se montrer inéquitable envers ses épouses en ce qui a trait aux dépenses qu'il fait pour elles, au temps qu'il passe avec elles, et à ses autres obligations de mari. L'islam ne permet pas à un homme d'épouser une autre femme s'il est susceptible de ne pas les traiter toutes de façon équitable. Le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a interdit la discrimination entre les épouses ou entre les enfants.

Par ailleurs, le mariage et la polygamie, en islam, se font sur la base d'une entente mutuelle. Nul ne peut forcer une femme à épouser un homme déjà marié. Le fait que l'islam permette la polygamie ne signifie aucunement qu'il l'impose ou qu'il en fait la norme pour les mariages. De plus, une femme a le droit d'inclure, dans son contrat de mariage, une clause interdisant à son mari d'épouser une autre femme tant qu'il sera marié à elle.

Ce que les gens, en Occident, ont de la difficulté à comprendre, c'est que certaines femmes issues d'autres cultures – surtout africaine et islamique – ne voient pas nécessairement la polygamie comme une chose humiliante pour elles. Par conséquent, comparer la polygamie à une humiliation pour la femme constitue un préjugé ethnocentrique.

Même si la polygamie est clairement permise, en islam, dans les faits, elle demeure rarement pratiquée au sein des sociétés islamiques. Certains chercheurs estiment que tout au plus 2% des hommes musulmans mariés pratiquent la polygamie.^[4] La majorité des hommes musulmans n'ont pas les moyens de subvenir aux besoins de plus d'une famille. Et même ceux qui en ont les moyens sont rarement tentés par l'expérience à cause du fardeau psychologique qui vient avec l'obligation de composer avec plus d'une épouse. On peut affirmer sans se tromper que le nombre de mariages polygames au sein du monde musulman est de loin inférieur au nombre de liaisons hors mariage en Occident.^[5] En d'autres termes, et contrairement à une croyance répandue, les hommes du monde musulman d'aujourd'hui sont plus strictement monogames que les hommes du monde occidental.

Footnotes:

[1] « Les Grecs et les Romains sont à peu près les seuls peuples anciens chez lesquels on ne retrouve aucune, ou alors très peu de traces de polygamie. Néanmoins, le concubinage, que l'on peut considérer comme un autre forme de polygamie, fut, durant de nombreux siècles, reconnu par la tradition, et même par la législation de ces deux nations. » The Catholic Encyclopedia : (<http://www.newadvent.org/cathen/09693a.htm>)

[2] Cheryl Wetzstein, "Traditionalists Fear Same-Sex Unions Legitimize Polygamy," (Les traditionalistes craignent que les mariages de même sexe légitiment la polygamie ». The Washington Times 13 décembre 2000.

[3] Pour une liste détaillée des personnages bibliques ayant pratiqué la polygamie, vous pouvez visiter (en anglais) : (<http://www.biblicalpolygamy.com/>).

[4]

Dr Joumah al-Kholy, '*Ta'addud al-Zawjaat wa Hikmatuhu fil Islam*,' (Mariages polygames en islam et la sagesse derrière cela), Journal de l'Université islamique de Médine, vol. 46, 222-231.

[5]

Les sondages les plus récents sur le comportement sexuel démontrent que 20% des femmes et jusqu'à 35% des hommes ont été infidèles, à un moment ou l'autre de leur mariage (Sex in Marriage (Le sexe au sein du mariage), Little Brown and Co., 1994, page 105). Un autre sondage démontre que l'adultère est aussi répandu chez les chrétiens que chez les non-chrétiens. Le magazine Christianity Today a fait un sondage auprès de ses lecteurs. Résultat : 23% d'entre eux ont admis avoir commis l'adultère. L'Église luthérienne : synode du Missouri (http://old.dcs.lcms.org/family/Content%5Cdoc_articles%5C409.doc)

L'adresse web de cet article:

<https://webcache001.islamreligion.com/fr/articles/325/introduction-a-la-polygamie-en-islam>

Copyright © 2006 - 2026 IslamReligion.com. Tous droits réservés.